

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 12/12/22

Présents : MUFFAT JF / GREVAT J/ TROMBERT R/PASQUIER F/ GREVAT B/COTTET O/BERTHIAUD F/V/PARISSET E/ GREVAT K/ CHANEY A/VALETTE JM/ GAYDON F

Excusés :- / Absents : PUPPINI C

Le ou les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom par application des dispositions de l'art. L 2121-20 de la loi 96-142 du 21/02/96 : néant

- Le conseil municipal a nommé M. PARISSET E. secrétaire de séance
- Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 19H et la feuille de présence est élargée.
- Le quorum est atteint.
- Le compte rendu du conseil municipal du 19/09/22 est approuvé à l'unanimité
- Le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose en question diverse : affaires diverses dont le point est fait d'entrée de séance
- néant

ECOLE

Le Maire informe que l'Inspectrice d'Académie a contacté la commune concernant l'hypothèse de la fermeture d'une classe suite à la baisse des effectifs.

Voyage de découverte 2023 : le conseil municipal prend connaissance du devis de la classe de découverte prévue du 30/05 au 02/06/2023 – 27 élèves et 3 adultes

Montant du devis : 9 315 ETTC

Le conseil municipal donne son accord pour une participation communale de 3 100€ n

CETTE SOMME SERA AMPUTEE DU MONTANT DU VERSEMENT DES PARENTS

MATERIEL

-Le défibrillateur du hall de la Mairie ne marche plus.

Le conseil municipal donne son accord pour changer le matériel à hauteur de 2000€

Une formation sera organisée.

-Installation d'une pompe aux Bovis

Pour pallier aux problèmes de sécheresse, il est possible d'installer une pompe au Bovis

Devis de la STE ELECTROMECHANIQUE DU GENEVOIS, spécialisée en la matière : 7 920ETTC

Le conseil municipal donne son accord

URBANISME

Le Maire informe le conseil municipal des CU et DP traitées par la commission urbanisme en novembre.

DP HENDERSON AMIE : parking couvert

Le Maire rappelle le refus de DP du 22/09/22 et la demande de recours gracieux du 15/11/22 de MM HENDERSON.

Possibilité de non opposition avec prescription de recueil des eaux pluviales sur la propriété du demandeur et obligation de tailler la haie qui déborde sur la place publique.

RECOURS PLUI déposé par la SCI PONT DE FER

Le Maire informe le conseil municipal d'un recours gracieux déposé auprès de la CCHC par SCI PONT DE FER – Denis TAVERNIER -concernant des parcelles sur le territoire d'ESSERT ROMAND

Le conseil municipal ayant pris connaissance du dossier, à l'unanimité, confirme **le maintien de la zone agricole sur les terrains de JARDIFLORE.**

Le conseil municipal sollicite le conseil communautaire pour des modifications du PLUI approuvé le 13/09/22.

Ces modifications portent sur :

- Mise à plat des modifications qui avaient été validées dans le tableau envoyé à la CCHC le 30/05/2022

- FAVRE COLLET ODETTE - A1682-1679 – réintégration acceptée
- PEROT ALAIN AC 352 -géothermie – accepté
- BOUVET FRANCIS – accepté
- Intégration canalisation entre les limites séparatives desservant les hameaux du « Chef Lieu » et « le Crêt »

Le conseil municipal donne son accord

PONT DE LA LAPPIAZ

Une réunion sera prévue en janvier 2023 avec les services du Département pour le réaménagement du « Pont de la Lappiaz » compte tenu que la réunion du 09/12/22 a été annulée pour cause d'intempéries.

TRAVERSEE DU VILLAGE

Pour information tous les plans concernant l'élargissement secteur parking mairie sont signés par les propriétaires.

Le Département pourra assurer une subvention.

PROJET CONSTRUCTION DE DEUX CHALETS MR BEAUVALLO

Pré projet accepté sous réserve :

2 places par logement pour la première tranche de 120 m² de surface de plancher *

Puis 1 place par tranche entamée de 50 m² de surface de plancher supplémentaire.

A minima 50 % des places de stationnement seront couvertes

Pour toutes opérations de plus de 4 logements, il est demandé 1 place visiteur identifiée pour chaque tranche entamée de 4 logements.

* Surface de plancher utile par logement hors surface des communs en cas d'habitation collectif

Eaux pluviales dans un puits perdu indiqué sur plan

TRAVAUX

PROJET SALLE POLYVALENTE

Une première rencontre avec le CAUE s'est déroulée.

Prévoir une commission pour avancer sur ce dossier.

TRAVAUX MAIRIE

Voir pour le choix d'un maître d'œuvre et faire les lots

DIVERS

MR PEREZ – 612 Route de Montriond

Dépôt illicite de véhicules

Un contrôle va être demandé

Marché de Noël : le marché s'est bien déroulé, la Mairie s'est occupée des alimentations électriques et donné accès à la salle du rez de chaussée.



Vu le Maire d'ESSERT ROMAND
JEAN JIF